

**Rentrée scolaire :**

C'est dans un contexte particulier que l'année scolaire 2013/2014 s'est achevée, avec la menace annoncée d'une suppression de classe et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, rendue obligatoire par décret.

Suite à la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants et du Conseil Municipal, des contacts ont été établis avec Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, venu trois fois sur site pour entendre notre revendication commune : **le maintien de 5 postes d'enseignants.**

Cette position nous semblait justifiée, dans l'intérêt des enfants en premier lieu et par le bien fondé de nos remarques concernant le plan pédagogique, dans sa mise en œuvre comme dans son contenu.

La décision de lever la suppression de classe programmée, nous fut transmise par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale dès le début juillet, et confirmée par Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale de l'Oise.

Nous remercions ces personnes d'avoir finalement opté pour le choix qui nous paraissait souhaitable.

Dès lors, la rentrée scolaire pouvait s'envisager sous les meilleurs auspices, dans un climat plus détendu, ce qui a été le cas le 2 septembre dernier où chacun a pu retrouver ses marques sans avoir à se soucier des difficultés inhérentes à un surcroît d'effectif.

**Cantine/Périscolaire :**

Pour autant, nous n'étions pas préparés à la démission de la Directrice du Périscolaire qui, suite à l'obtention du concours lui donnant accès à l'enseignement, a préféré laisser son poste vacant, créant de ce fait une situation très inconfortable à 48 heures de la rentrée.

Ce poste indispensable a donc été confié à Ludivine DAVID pour pallier l'urgence d'une situation qui aurait pu s'avérer gênante pour les élèves et leurs parents.

Nous remercions vivement Ludivine DAVID d'avoir accepté de nous aider et de prendre les initiatives assurant le bon fonctionnement du périscolaire.

A propos de son fonctionnement, il est impératif de déposer les plannings d'inscriptions pour la cantine et le périscolaire aux dates indiquées sur le document remis, faute de quoi nous ne pourrions accepter les enfants.

**Déchetterie :**

Afin de réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers du territoire, les Elus des 16 communes de la CC2V ont décidé d'équiper les 2 déchetteries (Ribécourt-Dreslincourt et Thourotte) d'un système de gestion des accès.

**Dès le 1er janvier 2015** l'entrée à l'une ou l'autre de ces déchetteries, se fera seulement sur la présentation de la carte d'accès fournie gratuitement par la CC2V, sur simple demande, à chaque foyer du territoire.

Un formulaire de demande de carte d'accès pour particuliers et collectivités est à votre disposition en Mairie de Pimprez aux heures d'ouverture ou sur le site internet de la CC2V, [www.cc2v.fr](http://www.cc2v.fr).

**Travaux programmés :**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour procéder à divers entretiens de voirie. Ces travaux viennent d'être réalisés sur l'ensemble de la commune.

D'autres sont également prévus au Columbarium pour en faciliter l'accès, et redonner à cet espace un aspect plus décent.

## Projets à l'étude :

### ◆ *Parking de l'église*

La commune ayant acheté le terrain en façade de la maison située au 4, rue de l'Eglise, Le Conseil Municipal a décidé de l'aménager en parking afin d'offrir un stationnement sécurisé pour les parents déposant ou venant chercher leurs enfants aux écoles. Ces travaux, outre la création du parking, prévoient l'arasement complet des murs qui masquaient la vue sur l'église et la dépose de l'abribus devenant incongru en cet endroit. Gageons que ce lieu sera plus agréable et valorisant qu'il ne l'est actuellement.

### ◆ *Mur d'enceinte de l'école maternelle*

Le mur d'enceinte de l'école sera refait à neuf pour élargir le trottoir, visiblement trop étroit.

Tout en conservant l'aspect brique de cet ouvrage et les alignements, le nouveau mur sera reculé à la hauteur du virage, à l'intérieur de la cour, pour permettre un flux piétonnier sécurisé.

Ces deux projets à court terme, font l'objet d'une consultation, dans le respect de la loi de mise en concurrence.

## PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :

L'actualité nous incite à prendre conscience des dangers naturels et à tout ce qui pourrait un jour survenir, y compris sur notre commune.

Une fiche d'information vous a été distribuée afin de faire l'inventaire des moyens humains et matériels, dont le but est de renforcer les actions de sauvegarde et d'assistance aux personnes sinistrées.

Nous comptons sur votre participation active afin de nous retourner pour le **15 octobre au plus tard**, votre fiche d'information renseignée.

## Liste électorale :

Les inscriptions sur les liste électorales doivent être effectuées au plus tard le 31 décembre 2014 afin d'être prises en compte pour 2015.

## Manifestations Communales :

- ◆ **Le 14 septembre** dernier a été proposé un barbecue auquel ont participé environ 140 personnes. Cette journée festive venait en remplacement de la journée « marche-VTT » organisée les années précédentes et qui, au final, rassemblait un nombre restreint de participants. Ce nouveau rendez-vous pris avec les habitants a connu un franc succès, où chacun a pu partager un moment de convivialité, de détente et s'exercer à la belote, la pétanque, etc...



- ◆ **Le 11 novembre** aura lieu la cérémonie au monument aux morts pour commémorer le centenaire de la « Grande Guerre » et le souvenir du Sergent Adolphe HUART, enfant du village, mort pour la France le 2 octobre 1916 à Combles dans la Somme.
- ◆ **Le 22 novembre** prochain, sera organisé un loto en soirée. Ouverture des portes prévue à 17H, démarrage du loto à 19H. Cette soirée est ouverte à tous. Une buvette et une restauration seront à votre disposition. Venez nombreux....
- ◆ **Le 20 décembre** : Cette journée à caractère exceptionnel, sera consacrée au thème de **NOËL** tout proche.

1) Le matin, distribution des colis à nos Aînés.

2) L'après-midi, spectacle de Noël animé par le Groupe « Pois de Senteur », suivi d'un goûter et friandises pour les enfants scolarisés en classes élémentaires. A l'issue du spectacle, le Père Noël venu expressément, distribuera livres ou cartes cadeau aux enfants scolarisés à Pimprez dans ces mêmes classes.

**Toute l'Equipe du Conseil Municipal vous dit à bientôt.**